

Économie circulaire : Paris dédie près d'1M€ d'euros au réemploi des objets parisiens

La Ville de Paris, avec Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris, soutient activement les initiatives en faveur de l'économie circulaire en consacrant près d'un million d'euros à la création d'un laboratoire de l'économie circulaire et au développement de trois nouvelles recycleries.

En 2015, la Ville de Paris s'est engagée dans une politique ambitieuse de développement de l'économie circulaire sur son territoire. Les nombreux acteurs du monde associatif, économique et universitaire, ayant participé à l'élaboration du Livre Blanc des États Généraux de l'Économie Circulaire du Grand Paris, en 2015, ont recommandé la création de lieux emblématiques de l'économie circulaire, permettant notamment de favoriser la réparation d'objets et de former des professionnels du réemploi et de la réparation.

Dans ce cadre, le Conseil de Paris a décidé d'attribuer une subvention de 800.000 euros à l'association Envie, qui sera financé grâce au Budget participatif. Envie portera un laboratoire d'économie circulaire dans le 20^e arrondissement. Ce lieu de 560m² de réparation, de vente et de sensibilisation à l'auto-réparation des biens d'équipement des Parisiens permettra également la création d'emplois en insertion professionnelle pour celles et ceux qui sont les plus éloigné.e.s de l'emploi.

Ce laboratoire s'inscrit dans la dynamique plus large engagée par la Ville de Paris qui a pour objectif de disposer de 20 recycleries à Paris en 2020. Le Conseil de Paris a donc pris la décision de subventionner trois nouvelles recycleries dans les 14^e, 17^e et 20^e arrondissements, ce qui portera à 16 le nombre de ces équipements sur le territoire parisien.

« C'est une formidable occasion de sensibiliser, près de chez eux, les Parisiennes et les Parisiens à l'économie circulaire. Derrière ces deux mots se cachent de nombreux gestes du quotidien, des usages à réinventer, qui sont autant d'actions concrètes permettant de changer les choses. C'est aussi la conciliation entre la protection de l'environnement et la création d'emplois. » souligne Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'ESS, de l'économie circulaire et de l'innovation sociale.